



Commission de l'Europe de l'Ouest
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE
DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS
<http://www.ceo-fipf.org/>



CONCOURS CEO-FIPF 2017-2018

Athènes, le 1^{er} novembre 2017

RÉF : AK/ GL/ TK : 48

Un patrimoine en partage...

Dans le cadre de la première Année européenne du patrimoine culturel, l'Association des Professeurs de Français de Formation Universitaire Grèce (APF FU Grèce) – membre de la Fédération Internationale des professeurs de français (FIPF) – en collaboration avec la Commission de l'Europe de l'Ouest de la Fédération Internationale des professeurs de français (CEO-FIPF), organise la septième édition de son concours en langue française, et propose aux élèves et étudiants européens de réaliser un travail en format numérique, sur le thème suivant :

Un patrimoine en partage...

Marquant le 100^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale et de l'indépendance de plusieurs États membres, l'année 2018 revêt une importance symbolique et historique pour l'Europe et son patrimoine culturel. L'Année européenne a pour objectifs d'encourager le partage et l'appréciation du patrimoine culturel de l'Europe en tant que ressource partagée, de sensibiliser à l'histoire et aux valeurs communes, et de renforcer un sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

Archéologie, architecture, arts du spectacle ou de la table, espaces urbains ou naturels, traditions et savoirs, expression de la créativité humaine, bibliothèques, musées et archives, tous les types de patrimoine sont concernés, tout comme les valeurs communes que sont l'engagement, le partage, la protection et l'innovation...

La réussite de ce projet passera sans aucun doute par un travail collaboratif passionnant entre les apprenants. Par leurs récits imaginaires, ils proposeront une découverte originale du patrimoine régional, dont l'aspect créatif, esthétique et ludique aura toute son importance.

Public cible : Le concours est ouvert à tous les apprenants qui veulent s'exprimer sur le thème retenu, sans limite d'âge, inscrits dans les établissements éducatifs publics ou privés du primaire, secondaire ou supérieur qui étudient le français comme première ou seconde langue étrangère ainsi qu'à ceux qui apprennent le français chez eux ou dans une école de langues.

Récompense :

i. Au niveau de la CEO-FIPF :

Le projet gagnant de chaque catégorie sera mis en ligne sur le site de la CEO entre le 1^{er} et le 8 mai 2017.

ii. Au niveau national – APF FU Grèce :

Pour chaque catégorie, un seul prix est décerné. Les productions primées de chaque catégorie sont mises en ligne sur le site de l'association.

Les prix (attestations et cadeaux), adaptés à chaque public, seront attribués, par catégorie et niveau, aux élèves gagnants.

Des attestations de participation seront remises à tous les élèves qui participeront à la compétition ainsi qu'à leurs enseignants.

Modalités d'inscription :

Les participants au concours doivent trouver les fiches téléchargeables sur le site de l'APF FU GRÈCE www.apf.gr et les envoyer dûment remplies à l'adresse électronique info@apf.gr

Date de lancement : 1^{er} novembre 2017

Date limite d'envoi de la production vidéo : 24 mars 2018 à minuit.

Le clip-vidéo et le texte littéraire doivent être envoyés sur CD-ROM ou DVD, à l'adresse 38-40, rue Zoodochou Pighis - 10681 Athènes-Grèce ou par voie électronique à l'adresse électronique info@apf.gr

Informations : M. Ghèorghios Lazaridis, vice-président (glazaridis@apf.gr) et Mme Théodora Kavaratzi, Assesseur 1 (tkavaratzi@apf.gr)

Le règlement du Concours, le bulletin de participation individuelle ainsi que **le bulletin de participation d'Établissement** se trouvent sur le site de l'APF FU GRÈCE www.apf.gr.

ATTENTION aux caractéristiques du clip-vidéo et du texte, aux modalités de réalisation et aux critères d'évaluation.